

# 5 CHAPITRE

## Soutien du sous-secteur de la pêche et de l'aquaculture

### 5.1 Situation actuelle du sous-secteur halieutique et de l'aquaculture

Le sous-secteur halieutique africain prend en compte une large gamme de composantes écologiques et socio-économiques. Cette variété est constituée d'unités halieutiques industrielles en mer, impliquant la flotte internationale et l'accès extérieur régi par des accords internationaux. Il y a également de petites unités de pêche opérant au large de la côte et à travers les eaux territoriales. Celles-ci incluent également les pêcheurs de nationalité africaine dont les produits sont destinés au commerce et à la consommation dans le continent. Très récemment, il a été observé que l'aquaculture s'est transformée non seulement

en une source alimentaire, et en un secteur générant des revenus en zone rurale tout comme le sont l'agriculture et l'irrigation, mais aussi en un secteur d'affaires orienté vers les marchés régionaux et d'exportation.

Les activités halieutiques africaines contribuent pour une grande partie à la sécurité alimentaire d'environ 200 millions de personnes. Elles constituent une source de revenus pour plus de 10 millions d'individus répartis dans les secteurs de la production, de la transformation et de la commercialisation. Le poisson est également devenu l'un des premiers produits d'exportation avec des revenus d'exportation annuels estimés à 2,7 milliards de dollars EU. Les produits piscicoles et aquatiques jouent désormais un rôle primordial dans les moyens d'existence des populations, en contribuant



Femmes commerçant des poissons séchés, C. Bene



Jeune pêcheur du Malawi, S. Heck

à l'accroissement de l'économie et à l'amélioration de la production alimentaire dans la région. Mais ils demeurent toutefois confrontés à d'énormes risques. Ceci à cause de l'exploitation anarchique des richesses halieutiques ainsi qu'à cause de la faible production de l'aquaculture.

L'Afrique produit actuellement près de 7,3 millions de tonnes de poissons par an. 4,8 millions de cette production proviennent de la pêche en mer et le reste étant le produit de la pêche en eaux territoriales. Même si les prises ont considérablement augmenté dans les années 80 et 90, elles semblent stagner depuis lors, avec un chiffre de 6,9 millions de tonnes en 2002. La production de l'aquaculture a également augmenté, mais lentement et ce n'est qu'en Égypte que cette production a véritablement connu un taux de croissance comparable à ceux des autres grands pays producteurs. La production Égyptienne a augmenté de 85.000 tonnes en 1997 pour atteindre le chiffre de 376.000 tonnes en 2002. Ces tendances comparées à l'accroissement de la population prouvent tout simplement que la consommation du poisson en Afrique demeure faible et qu'elle a même diminué au cours des 20 dernières années.

En ce qui concerne les prises halieutiques, il a été convenu de la nécessité de mise en place d'un système de gouvernance régissant l'activité ainsi qu'une meilleure gestion des ressources pour un usage durable en ce qui concerne les économies locales, nationales et régionales. L'urbanisation galopante, l'intégration améliorée des marchés associée à la crise de production actuelle, les petits et les grands investissements sont les raisons pour lesquelles il y a désormais un intérêt majeur accordé à la production de l'aquaculture. Il y a nécessité de concevoir des cadres et des politiques afin de créer un climat d'investissement de l'aquaculture viable. Il y a également un besoin urgent de protection environnementale et contre les risques sociaux.

Le NEPAD reconnaît le rôle important de la pêche côtière et continentale tant dans le développement économique régional et la sécurité alimentaire que dans la création d'opportunités de développement de l'aquaculture. Elles constituent un important vecteur d'investissement dans le soutien aux buts du NEPAD ainsi qu'aux Objectifs de développement du millénaire. Bien plus, elles contribuent à la mise en oeuvre des objectifs du PDDAA. C'est à juste titre que ce chapitre analysera le processus de consultation technique entrepris par le PDDAA en 2005; processus ayant pour but d'identifier les options essentielles de développement du secteur halieutique et de l'aquaculture en Afrique<sup>1</sup>. Ce chapitre examine aussi le Plan d'action du NEPAD pour le développement de la pêche et de

l'aquaculture africaine (NEPAD 2005) ainsi que le processus de consultation régionale qui l'a initié. Il identifie enfin les stratégies d'investissement devant contribuer à sa mise en œuvre.

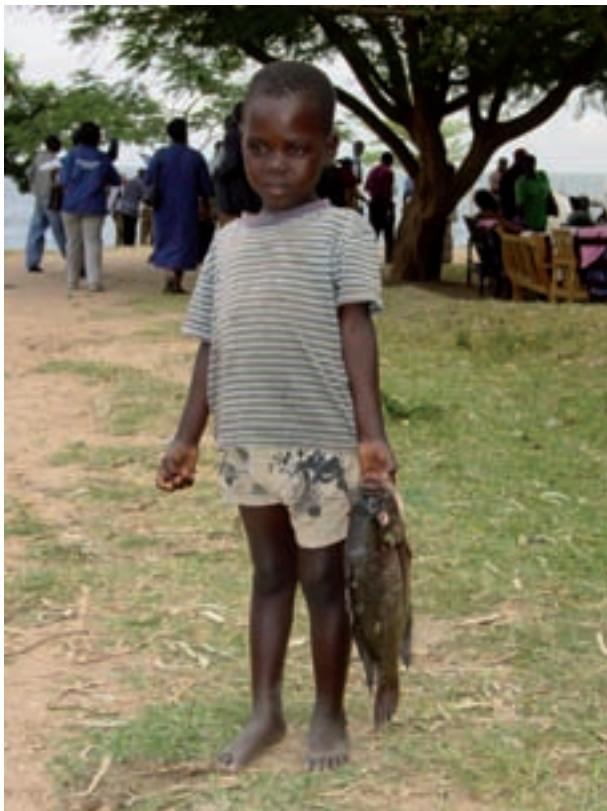
### *5.1.1 Les activités halieutiques en eaux continentales*

Les activités halieutiques en eaux continentales en Afrique génèrent des emplois et des revenus pour les ménages dépendant de la pêche et des activités post récolte. Elles constituent aussi la principale source de protéine animale et d'éléments nutritifs pour des millions de populations rurales et urbaines démunies. Toujours est-il que même si les prises ont souvent été impressionnantes, de nos jours leur volume est en déclin. Plusieurs de ces zones piscicoles sont poissonneuses mais l'écosystème qui les protège est menacé par l'eutrophication, la déforestation, les barrages de retenue et d'autres travaux d'aménagement des ressources en eau. Dans les décennies à venir, la compétition croissante dans l'utilisation de l'eau sera à coup sûr un défi majeur à la pêche.

A l'exception de la pêche semi industrielle pratiquée dans quelques grands lacs et réserves, le niveau d'investissement public et privé consacré à la pêche dans les eaux territoriales africaines est relativement faible. Néanmoins, dans les régions où ces activités sont pratiquées, le potentiel de contribution au processus de développement économique décentralisé est considérable. Pour accroître ce potentiel, un degré approprié de soutien aux politiques et à l'investissement est requis dans différents domaines tel que celui des infrastructures et des installations agraires, mais par-dessus tout, celui relatif à la mise en place des mesures visant la réduction des pertes post-récolte.

*La production.* En 2002, les estimations totales des prises dans l'arrière pays étaient de l'ordre de 2,1 millions de tonnes, équivalent à 24 pour cent de la production halieutique globale. En comparaison avec la proportion des prises totales en Afrique (au large des côtes et à l'intérieur du pays), les captures continentales se sont accrues de 25 pour cent (en 1951) à 49 pour cent (en 1999). Les pays détenant la palme d'or de la production étaient: l'Égypte (293.000 tonnes), la Tanzanie (274.000 tonnes), l'Ouganda (222.000 tonnes) et la République Démocratique du Congo (215.000 tonnes), suivi du Kenya, du Nigeria et du Mali (>100.000 tonnes chacun). Parmi les eaux les plus poissonneuses on peut citer le Lac Victoria (500.000 tonnes), le Bassin du Congo (520.000 tonnes), le Bassin du Nil (chiffre inconnu), le Bassin du Niger Bénoué (520.000 tonnes) et le Bassin du Tchad (100.000 tonnes). Il a été estimé que la production totale annuelle a augmenté de 2 pour cent par an dans les années 80 et 90. Mais il se peut que cette tendance ait connu un ralentissement depuis lors, ce qui peut, par conséquent avoir engendré soit une stagnation soit un déclin dans les prises (voir Tableau 7).

<sup>1</sup> Les conclusions les plus importantes de ces consultations se trouvent dans trois articles : Neiland et al. (2005) On Inland Fisheries, Bâ et al. (2005) On Marine Fisheries, and Muir et al (2005) On Aquaculture.



*Même les plus jeunes sont engagés dans les activités de pêche aux côtés des plus grands, S. Heck andles C. Bene*

L'on s'inquiète désormais de ce que le secteur halieutique continental soit de plus en plus menacé par les changements environnementaux, de l'exploitation prolongée des terres et de la surexploitation des ressources halieutiques. La même inquiétude s'étend sur l'incapacité des systèmes actuels de gouvernance et de gestion à protéger le secteur et ce qu'il génère. Un nouveau consensus ainsi qu'une nouvelle stratégie basés sur de solides aptitudes, une planification cohérente et des approches méticuleuses de mise en oeuvre sont dès lors indispensables au développement de ce secteur.

*La valeur.* En termes de valeur des produits, les premières ventes des produits de pêche interne se chiffrent à 1,8 milliard de dollars EU. Il s'agit d'un chiffre indicatif basé sur les captures et les prix. Des exemples de cette valeur (première vente) par pays indiquent le niveau de la valeur générée – les prises au Nigeria (130.000 tonnes/an) sont de l'ordre de 350 millions de dollars; de même pour le Mali. La pêche la plus commercialisée est celle de la Perche du Nil dans le Lac Victoria qui génère une valeur d'exportation de plus de 600 millions de dollars. Au delà de ces chiffres, il n'existe aucune donnée quantitative fiable sur la valeur économique globale générée dans les zones poissonneuses d'Afrique. Mais il est évident que les données prises en compte considèrent la valeur ajoutée provenant du commerce, de la transformation et des services associés au secteur piscicole.

*Les ressources.* L'activité halieutique dans les eaux territoriales africaines exploite plusieurs variétés d'espèces. Ces espèces jouissent de capacités complexes d'interaction et d'adaptation aux changements de l'environnement telles que les migrations saisonnières importantes de certaines des espèces. La production du poisson est généralement élevée même si elle varie en fonction d'un environnement précis. Une activité de pêche intense constitue l'obstacle majeur actuel au secteur halieutique en Afrique; et il se pourrait qu'à l'avenir les barrages et les autres systèmes de gestion des eaux ainsi que la pollution deviennent aussi des obstacles à cette activité. La pêche a doublé entre 1985 et 1996, et la plupart des zones de pêche sont intensivement exploitées.

*La production du poisson et la sécurité alimentaire.* L'activité halieutique en Afrique joue un rôle primordial dans la production alimentaire. 13 Pays Africains figurent parmi les 20 premiers pays producteurs de poisson. Ce sont entre autres: le Bénin, la République Centrafricaine, le Congo Brazzaville, le Congo Démocratique, l'Égypte, le Gabon, le Kenya, le Malawi, le Mali, la Tanzanie, le Tchad, l'Ouganda et la Zambie, avec une production annuelle par individu d'environ 4,5-9 kg. Il y a une absence totale de données et d'informations relatives à la production et à la consommation du poisson en Afrique, mais on peut toutefois penser que la quasi-totalité de la production du poisson en eaux territoriales est destinée

à la consommation de subsistance et de plus en plus à la commercialisation locale et régionale. L'usage industriel des ressources halieutiques comme source d'alimentation animale est encore peu répandu, même s'il commence à être intensément développé dans la région des Grands Lacs.

*Politique et gestion.* La gestion de la pêche continentale s'est avérée difficile dans le contexte institutionnel et les conditions actuelles. Le secteur est hautement dynamique, impliquant une variété de parties prenantes aux intérêts et aptitudes divers. La situation est davantage caractérisée par d'autres activités connexes au secteur telles que l'urbanisation, la gestion et le contrôle de l'eau, la déforestation et les activités agricoles, ainsi que la pollution industrielle. Il y a par conséquent nécessité d'adapter les systèmes de gestion aux pratiques compétitives et de les intégrer au sein de l'écosystème. Le Code de conduite de la pêche responsable de la FAO (CCPF) adopté en 1995 tente de faciliter les changements et les ajustements dans le secteur des pêches en introduisant une réglementation fondamentale qui aiderait les gouvernements à réaliser des projets durables et à long terme.

#### 5.1.2 Les activités halieutiques maritimes

Les activités halieutiques maritimes sont d'une importance économique capitale dans la plupart des pays côtiers. Dans les pays de la Commission sous-régionale de la Pêche d'Afrique de l'Ouest<sup>2</sup> par exemple, la pêche en mer a créé plus de 400.000 emplois directs et indirects, et plus de 4 pour cent de la population active travaille dans le secteur halieutique (pêche, transformation et commercialisation des produits). Dans le même ordre d'idées, près de 200.000 emplois directs proviennent de ces activités en Afrique Australe. Elles génèrent aussi des revenus parmi les franges les plus élargies de la population. La pêche en mer apporte une contribution significative aux économies nationales par le biais des exportations, de l'emploi et d'autres services associés à ce secteur. Mais de façon générale, ce secteur n'est pas totalement intégré dans l'économie et ceci en raison du peu de confiance accordée à son importance et à sa contribution dans les revenus nationaux. Si dans certains pays ce secteur contribue à plus de 10 pour cent du PIB du secteur agricole (par exemple les Comores, la République de Maurice, la Mauritanie, la Namibie et le Sénégal), il n'en demeure pas moins que ces chiffres n'influencent pas la valeur économique de ce secteur si diversifié.

La pêche côtière et maritime fournissent près de la moitié de la production africaine. Si des efforts sont entrepris pour améliorer la contribution de la pêche au développement du continent, il est toutefois important sinon d'accroître,



Calibrage de poissons en Égypte par des pêcheurs professionnels, S. Heck

du moins de préserver les bénéfices qu'apportent cette activité. Cela nécessitera des investissements considérables à diverses échelles visant à relever les multiples défis auxquels la pêche côtière et maritime fait face, ainsi que les conflits qui en sont la résultante. De même qu'il est impératif d'introduire une vaste gamme de systèmes variés destinés à mieux valoriser la production.

*La production.* Les prises maritimes, concentrées au large de la côte Ouest-africaine constituent plus de la moitié des produits de pêche du continent. La production maritime totale a quadruplé dans les 50 dernières années et se situent désormais à près de 4,7 millions de tonnes en 2002. Mais depuis les années 90, des signes de surexploitation sont devenus évidents. Ils sont liés entre autres à la baisse de la production dans la plupart des régions (en particulier la production demersal et celles des pays d'Afrique de l'Ouest), la surexploitation par des chalutiers au-delà de l'efficacité économique, l'accroissement des conflits entre bateaux de pêche et enfin la détérioration de l'environnement maritime et côtier. La difficulté de trouver des solutions à ces problèmes est aggravée par le manque de données fiables, y compris de données relatives aux stocks, aux efforts de pêche et aux prises actuelles.

*La valeur.* La valeur totale annuelle (premières ventes) de production est estimée à plus de 7 milliards de dollars EU. C'est une valeur indicative basée sur les prises moyennes et par pays. Au demeurant, la valeur moyenne des prises maritimes est évaluée au travers d'un système basé sur la commercialisation et le marketing des produits de pêche obtenus à l'échelle régionale et internationale. Les produits de pêche constituent le maillon essentiel des 2,7 milliards de revenus d'exportation africains; et d'autres revenus substantiels sont générés à travers un commerce informel pratiqué au large des côtes africaines et dans l'arrière pays. Même si ce commerce manque de données statistiques

<sup>2</sup> Cap Vert, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Mauritanie, Sénégal, Sierra Leone.

fiables, il apporte néanmoins des revenus aux millions d'Africains qui le pratiquent; de même qu'il contribue au développement commercial et à la pénétration des marchés situés dans les zones reculées. Il existe une certaine détermination à améliorer la valeur des produits et des chaînes de distribution à travers des investissements dans la transformation, la capacité commerciale des petites et moyennes entreprises.

Un facteur important affectant la valeur des produits de pêche maritime pour le développement africain est la portion significative – entre 25 et 30 pour cent de 1,6 million de tonnes en 2001 – de poissons à travers les eaux africaines capturés par les flottes étrangères par le biais des conventions spéciales d'accès. Ces prises ne profitent pas toujours au continent et il y a une inquiétude persistante relative au manque à gagner et à la perte d'opportunités quant au développement commercial et aux revenus pouvant être générés par les pays africains. Une évaluation des avantages et des pertes totales occasionnées par les conventions d'accès s'avère nécessaire, et dans le même ordre d'idées, différentes options de renforcement des investissements et de génération de revenus devraient être prises en compte.

*La gestion et les politiques.* L'on s'accorde sur le fait que le défi majeur de la pêche maritime (voir Tableau 8) est de stabiliser et de maintenir la production à travers la combinaison du contrôle de la gestion, des réformes politiques et des stratégies d'investissement associées à la diversification des activités économiques. A quelques exceptions près, les ressources maritimes et côtières du continent africain sont massivement exploitées et dans plusieurs cas, des signes de surexploitation et de dégradation des ressources sont évidents et apparaissent désormais de façon flagrante. L'accroissement de la population et l'urbanisation des régions côtières jouent un rôle primordial dans cette dynamique; tout prenant en considération la surcapacité de la flotte industrielle et la rudimentarité de la pêche côtière ainsi que les facteurs fondamentaux de dégradation des ressources. Au cours des dernières décennies, la compétition due à la rareté des ressources a aussi généré des conflits entre les parties, plus précisément entre les pêcheurs locaux et les professionnels de la pêche industrielle. Ces conflits prennent de plus en plus une dimension régionale.

Une planification de gestion à long terme des activités halieutiques à l'échelon régional, national et local est requise pour solutionner ces problèmes. Il faut que la nature transfrontalière des stocks et les habitudes migratoires des nombreuses communautés de pêcheurs soient acceptées et que les pays collaborent entre eux. Cet état de chose nécessite une harmonisation des textes et des cadres institutionnels. Ainsi, l'approche globale sera d'orienter les grands investissements dans le renforcement des capacités,



Travail du poisson - et amélioration de la valeur - dans une entreprise ougandaise , S. Heck

y compris dans les politiques et le suivi des politiques et des processus de mise en oeuvre, les mesures de contrôle et de surveillance (MCS). Dans la plupart des cas, ces plans de gestion auront à résoudre le processus politiquement et socialement difficile de réduction de l'effort de pêche aux deux échelles industrielle et artisanale. La durabilité écologique et la viabilité économique de long terme du secteur entier des pêches dépendent des réformes nécessaires.

Une autre caractéristique importante – identique à celle de la pêche en eaux territoriales – est la prépondérance du secteur artisanal dans la pêche en mer. Sa dynamique et son potentiel de croissance ne sont pas encore clairement compris, mais il est déjà évident que ce secteur reste encore sous-exploité. Selon les estimations, près de 90 pour cent des pêcheurs opèrent de manière artisanale et il est évident qu'ils sont associés à d'autres secteurs de l'économie; à travers les chaînes de production et la diversification de leurs moyens d'existence. La mobilité physique et l'adaptabilité de ce secteur requièrent une approche innovatrice dans la conception et la mise en oeuvre des mesures de gestion.

### 5.1.3 L'aquaculture

L'aquaculture a connu un accroissement dans la plupart des régions riches du monde, là où le potentiel existe, à l'exception de l'Afrique subsaharienne. Dans tout le continent africain, seul l'Égypte a pu copier les modèles de changement mis en place dans les autres pays. Malgré des décennies d'investissement, de soutien technique et d'espoir perpétuel, les fruits de l'aquaculture n'ont pas tenu la promesse des fleurs. L'aquaculture demeure une activité précaire et marginalisée. Ce secteur a néanmoins connu des progrès dans des conditions et des contextes particuliers. Malgré les obstacles économiques, démographiques et sociaux actuels auxquels la région fait face, une approche plus positive de croissance du marché ainsi qu'une perception plus réaliste du potentiel technique, le tout associé à



Bassin piscicole dans la région du Katanga en RDC, D. Mahongol

une régénération globale de l'économie, suggèrent une meilleure exploitation des opportunités à l'avenir.

*La production.* Les trois premiers pays producteurs de poisson sont l'Égypte, produisant à elle seule 86 pour cent de la production africaine, suivi du Nigeria avec 7 pour cent et Madagascar deux pour cent (voir également Tableau 9). La production s'est accrue, mais bien plus lentement que celle des autres régions. Une fois encore, l'Égypte détient la palme avec un accroissement de production allant de 85.000 tonnes en 1997 à 376.000 tonnes en 2002, soit une croissance moyenne annuelle de 35 pour cent. Le niveau de croissance actuel est dépassé de 550.000 tonnes. En observant les tendances de croissance au sein des régions d'aquaculture, (voir Tableau 10), la période des années 1990 a été très positive, principalement dans les eaux salées (plus ou moins l'équivalent de l'aquaculture côtière). Il n'y a eu qu'un petit accroissement fluctuatoire dans l'aquaculture maritime spécifiquement aux contours de la zone atlantique. Il y a également eu une croissance solide de l'aquaculture dans les eaux salées du Delta du Nil avec une croissance particulière de la production des crevettes. Par contre, la croissance globale de la production de pêche en eau fraîche n'a augmenté que de 7 pour cent par an.

Selon les estimations des Nations Unies, la population du continent africain devrait s'accroître rapidement et avoisiner 1,188 millions (variant moyen) en 2010. Une étude de l'IFPRI et du Centre mondial du poisson<sup>3</sup> a établi que pour maintenir la consommation du poisson au niveau actuel de (8 kg par personne/an) la production devrait augmenter de 6.2 à 9.3 millions de tonnes par an d'ici 2020. Cependant, les tendances de production actuelles associées à l'accroissement de la population démontrent que la consommation de poisson en Afrique est demeurée stagnante et même décroissante en Afrique subsaharienne. Pour couvrir les besoins futurs, il faudrait maintenir la quantité

des prises et si possible améliorer et rapidement développer l'aquaculture afin d'accroître d'au moins 260 pour cent (une moyenne annuelle de plus de 8,3 pour cent) d'ici l'an 2020 en Afrique subsaharienne uniquement.

Des études faites par la FAO<sup>4</sup> et par d'autres institutions ont démontré que l'aquaculture avait un potentiel physique non-négligeable. En Afrique subsaharienne, plus de 9,2 millions km<sup>2</sup> (31 pour cent de la surface), étaient convenables à la pêche artisanale. Il a été prouvé que si les récents projets de pêche artisanale pouvaient servir de modèle, 0,5 pour cent seulement d'efforts seraient nécessaires à produire 35 pour cent de la production régionale requise en 2010. Mais ce potentiel demeure largement inexploité, comparé aux autres régions dotées de ressources similaires. En 2002, la production totale de l'Afrique subsaharienne était seulement de 79.500 tonnes. La production de l'aquaculture dans la plupart des pays demeure faible, les producteurs peu nombreux et les opérations commerciales rudimentaires. Il y a un besoin urgent d'adapter les expériences qui ont réussi dans d'autres régions au contexte africain et orienter les investissements vers les zones prioritaires de croissance actuelle et d'innovation. Le facteur fondamental d'accélération pour le développement semble se trouver dans l'amélioration des plans d'investissement et de gestion du secteur de l'aquaculture à l'aide d'approches bien structurées avec une définition précise du rôle des secteurs publics et privés.

*La valeur.* Les contributions des pays producteurs (pays générant des recettes de l'aquaculture pour plus de 5 milliards de dollars EU de production annuelle) en terme de valeur apparaissent au Tableau 11. Ces données, tenant leur sources des statistiques de l'aquaculture de la FAO, et parallèlement des registres nationaux, démontrent le rôle relativement insignifiant des comptes économiques nationaux même si l'impact local est à prendre en compte. Des études dans d'autres régions ont démontré que les revenus peuvent être générés, de même que des emplois créés ayant des retombées locales considérables dès lors que la production et les services sont combinés.

## 5.2 Les questions principales en matière de développement et de contraintes

### 5.2.1 Production durable des pêches de capture

Pendant plusieurs années, les objectifs des systèmes de gestion des pêches étaient exclusivement axés sur la maximisation de la production en référence au rendement durable maximum (MSY), et sur le contrôle des activités de pêche. Dans plusieurs pays, les départements ministériels en charge de la pêche ont tenté de lancer des projets d'octroi d'autorisations visant non seulement à contrôler

<sup>3</sup> Delgado et al. (2003)

<sup>4</sup> Aguilar-Manjarrez et Nath (1998).

le nombre de pêcheurs mais aussi à collecter des impôts sur leur activité. Mais cette approche n'a pas fonctionné. Des indicateurs démontrent que les stocks de ressources de produits halieutiques sont progressivement menacés de surexploitation. La pression de l'activité augmente et la plupart des pêcheurs opèrent dans des conditions précaires. Plusieurs raisons sont évoquées: manque de ressources de gestion et d'application, faible soutien politique pour les décisions difficiles, faible capacité et manque d'expérience dans la planification et le suivi ainsi que les problèmes logistiques et techniques. En clair, ces problèmes doivent être résolus si la production halieutique veut être durable. Un tel investissement dans la capacité de gestion devrait aller de pair avec des politiques et des processus améliorés.

**5.2.2 Accélération de la croissance de l' aquaculture**  
Globalement, l'aquaculture est le secteur alimentaire qui connaît la croissance la plus rapide. Elle contribue pour plus de 33 pour cent de la production mondiale de poisson. Selon les prévisions, l'aquaculture fournira environ 41 pour cent de la production totale de poisson d'ici à l'an 2020. Mais l'on se demande pourquoi malgré un tel élan, l'Afrique reste à la traîne? En prenant en considération les exemples de croissance rapide de l'aquaculture, plus particulièrement en Asie, les éléments suivants servent de facteurs de réussite: (i) une stratégie bien conçue et largement partagée; (ii) exploiter la dynamique des partenariats efficaces public-privé; (iii) une vision économique bien définie; (iv) de solides études de marchés, de la qualité des produits et du développement des marchés; (v) une recherche ciblée et le développement des partenariats; (vi) tester le développement des ressources, institutionnelles et techniques; et (vii) un processus continu de développement des politiques et des institutions. Ces facteurs doivent être examinés. Une approche diligente est requise; commençant par l'investissement dans les zones prioritaires actuelles d'innovation et de croissance, où des profits peuvent être réalisés à court terme. Par la suite, ces profits pourront largement être transférés à travers la région.

### **5.2.3 Réponse à l'expansion des marchés et aux tendances actuelles**

Le commerce a toujours été un facteur important pour le développement des pêches. On estime que plus de 40 pour cent de toute la production globale de poisson franchit une frontière internationale allant du point de production à la zone de consommation. A mesure que le commerce et les conditions du marché se développent, le secteur des pêches a besoin de s'y conformer de façon à maximiser les profits selon les objectifs de développement. En Afrique, deux volets du commerce sont indispensables à ce stade: (i) accélérer l'intégration des chaînes de production africaines; et (ii) accroître la demande sur les marchés inter-régionaux

et urbains à travers le continent. Ces deux volets ont un impact fondamental sur l'avenir de la production et la consommation du poisson ainsi que dans le développement du secteur et des systèmes de gouvernance en général.

Le Tableau 12 montre l'importance croissante du commerce extérieur du poisson en Afrique. Dans l'intervalle de 30 années, le ratio du commerce externe du poisson (importations et exportations) comparé à la production globale du poisson s'est accru de 17 pour cent de 1969 à 47 pour cent en 1999. Ces données ne tiennent certainement pas compte du commerce informel du poisson et de ses dérivés entre les pays africains, ce qui pourrait même accroître le rôle actuel du commerce dans la garantie de la sécurité alimentaire et de la croissance économique.

Le commerce international du poisson a considérablement augmenté au cours des deux dernières décennies. En 2001, les produits halieutiques d'exportation en Afrique ont été estimés à 2,7 milliards de dollars EU, ce qui correspond environ à 5 pour cent de la valeur totale mondiale du commerce du poisson. On pourrait faire davantage pour renforcer le marché africain des produits liés au poisson, à la fois dans la région et dans le monde. Dans plusieurs pays, les exportations de poisson vers l'Europe et les autres marchés d'Outre-mer étrangers contribuent désormais significativement aux économies nationales.

Dans des délais relativement courts, l'industrie de transformation et d'exportation du poisson a eu accès aux marchés soumis à une réglementation rigide en se conformant aux normes internationales du Point de contrôle critique et d'analyse des risques (HACCP) et des normes de contrôle sanitaire (SPS). Il y a là une grosse opportunité d'apprendre de ces succès et de construire les capacités d'un large spectre des petites et moyennes entreprises susceptibles de participer à ces opportunités de croissance. En même temps, il faudrait développer les relations commerciales avec les pays importateurs afin de stimuler la croissance des industries à valeur ajoutée en Afrique. Dans le secteur de la pêche maritime, les arrangements qui régissent l'accès de la flotte étrangère aux stocks de poissons doivent être conçus avec l'objectif de répondre à la demande de poisson et aux opportunités de développement économique sur le long terme.

### **5.2.4 Implication des productions à petite échelle pour augmenter la valeur et les bénéfices**

Le secteur des pêches et de l'aquaculture en Afrique sont caractérisés par la prépondérance de l'exploitation artisanale. Le défi majeur est de soutenir la croissance potentielle de ce secteur dans un contexte de décentralisation et de "co-gestion", dans la mesure où des récentes réformes politiques et juridiques ont offert aux communautés l'opportunité de contribuer activement à la gestion des ressources halieutiques et de l'aquaculture. Ce renforce-

ment juridique a besoin d'être accompagné d'une capacitation de pouvoir économique afin de conduire à des résultats positifs. Ce qu'il y a lieu de faire à ce stade est d'investir stratégiquement dans l'infrastructure de la chaîne de production; cet investissement associé au services financiers et au soutien au développement des affaires devrait être orienté dans les petites et moyennes entreprises poissonnières. Un plus grand spectre de développement existe dans la production, la transformation et la commercialisation du poisson, ainsi que les services rattachés à ce secteur tels que le transport, la manufacture et la commercialisation, les services de conseil et la gestion de l'information.

### **5.3 Une vision des activités halieutiques et de l'aquaculture en Afrique**

La pêche et l'aquaculture disposent de moyens leur permettant de contribuer au développement socio-économique considérable du continent. Cependant leur succès dépendra de l'adoption d'une approche intégrée, structurée et orientée dans l'investissement dans cette industrie en valorisant les atouts de tous les groupes de parties prenantes de même qu'en se fixant des objectifs de développement clairs. Le programme de développement de pêche du NEPAD a pour but d'accroître et de maintenir la contribution de la pêche et des industries de l'aquaculture au développement socio-économique et à la sécurité alimentaire de l'Afrique en: (i) maintenant et si possible en accroissant la production à long terme de la pêche et des produits de l'aquaculture en Afrique, ceci à travers une utilisation rationnelle des ressources halieutiques et un recours aux technologies respectueuses de l'environnement; (ii) consolidant la sécurité alimentaire et les bénéfices commerciaux pour le développement socioéconomique de l'Afrique par un accès amélioré des produits halieutiques au marchés locaux, régionaux et internationaux.

#### *5.3.1 Les objectifs stratégiques du NEPAD dans le secteur des pêches et de l'aquaculture*

Le NEPAD, à travers son programme agricole poursuit des objectifs visant à exploiter les ressources agricoles du continent pour le développement socio-économique de l'Afrique. Dans beaucoup de pays et pour des millions de personnes, la pêche et les autres activités de l'aquaculture représentent une partie essentielle du secteur de la production alimentaire. Le secteur de l'alimentation humaine d'origine aquatique offre des opportunités stratégiques d'investissement en vue de réaliser les objectifs du PDDAA ainsi que ceux du Plan d'action environnemental et d'initiative d'accès au marché du NEPAD. Le Tableau 13 analyse la contribution actuelle et future de la Pêche continentale et maritime ainsi que d'autres activités de l'aquaculture dont les objectifs sont stratégiques du NEPAD.

Le secteur des pêches contribue donc à tous les éléments essentiels du PDDAA et des programmes du NEPAD. Sa valeur particulière tient du fait de sa conformité au cadre général de l'environnement aquatique et l'économie et la chaîne de production alimentaire en dépendent. Les efforts du NEPAD en faveur du secteur intègrent donc ce dernier dans un cadre de développement socio-économique plus vaste, mettant l'accent sur les profits des parties prenantes en Afrique au travers d'une productivité accrue, le commerce, la sécurité alimentaire et une meilleure gestion de l'environnement.

#### *5.3.2 Scénarios futurs du sous-secteur des pêches*

La section qui suit décrit plus en détail la vision du NEPAD relative à l'avenir du secteur, comment augmenter sa richesse et la rendre durable, et comment celui-ci pourrait générer des bénéfices pour le développement. Cette section est présentée selon les scénarios des résultats immédiats souhaités, à court et à moyen terme. Ils sont structurés autour de six axes majeurs qui ont été identifiés à la suite de longues consultations régionales portant sur les progrès à réaliser. Ces domaines sont les suivants: (i) la capacité humaine et institutionnelle; (ii) les outils de gestion et de mise en œuvre; (iii) soutenir et accroître la production; (iv) développer et ajouter de la valeur; (v) partager les bénéfices; et (vi) apprendre et échanger les connaissances. Ces domaines sont pris en compte sur des périodes de 1, 5 et 15 ans à travers lesquelles les objectifs de développement du secteur peuvent être définis. Les principales caractéristiques de ces objectifs sont les suivants:

- Sur un an: définit la mise en place d'un programme efficace visant à établir des partenariats opérationnels, les lignes de conduite et définit les règles de procédure et suivi. Les domaines pour promouvoir l'action sont en passe d'être maîtrisés.
- Sur 5 ans: les lignes directrices du programme devront être opérationnelles, le développement des politiques et les plans d'investissement portent leurs fruits à travers divers domaines, et des moyens sont identifiés afin d'obtenir plus de bénéfices et d'avantages solides.
- Sur 15 ans: les objectifs à long terme sont en train d'être réalisés; de nouveaux facteurs de risques et de changements externes sont pris en compte au cours de cette période en vue d'assurer la durabilité et la résistance de l'évolutions du secteur.<sup>5</sup>

En démarrant avec l'objectif du programme du NEPAD par rapport à ce secteur, le Tableau 14 examine les résultats

<sup>5</sup> Ces programmes peuvent par ailleurs être développés aux niveaux sous-régional, national ou du sous secteur et peuvent être adoptés pour la pêche, les systèmes de ressources ou les chaînes d'approvisionnements.

enregistrés dans chacun des domaines essentiels ainsi que les attentes au travers des trois périodes.

### *5.3.3 Le rôle du NEPAD dans la mise en oeuvre du programme des pêches*

Les gouvernements nationaux et les Communautés économiques régionales (CER) ont investi des ressources considérables dans les programmes de soutien au secteur et une multitude d'initiatives nationales et sous-régionales relatives à la responsabilité ont été prises dans le même sens. Le rôle du NEPAD est de soutenir et d'améliorer ces programmes en fournissant une coordination continentale élargie, des mécanismes d'échange, d'apprentissage et de renforcement des capacités. Le tableau ci-dessous analyse le modèle à trois niveaux conçu par le NEPAD dans son rôle de mise en œuvre du programme.

Les agences nationales et locales n'ont pas toujours les moyens de répondre aux besoins et opportunités créés par l'environnement dynamique du secteur - tels que les accords et traités internationaux, les demandes du marché d'exportation et les exigences de qualité, les questions de gouvernance et de réduction de la pauvreté. Dans ces cas, les questions (liées à la catégorie 3) du marché de l'exportation devraient être résolues de concert par les CER, le NEPAD et les partenaires internationaux. Cela n'occulte pas pour autant la nécessité de ramener l'engagement au niveau le plus bas possible.

### **5.4 Approches et catégories d'investissements**

Des opportunités catalytiques doivent être saisies en vue d'attirer et de guider les investissements dans le secteur.

Les investissements dans la mise en œuvre du Plan d'action du NEPAD ou des programmes des CER devrait stimuler et guider des programmes d'investissements plus importants à l'échelle nationale. Il est aussi important que les investissements dans le secteur public soient méticuleusement sélectionnés afin d'impliquer davantage les investissements du secteur privé à tous les niveaux; du niveau industriel au niveau artisanal. Bien plus, des liens doivent être établis en dehors du secteur de la pêche; par exemple le secteur du commerce afin d'inciter des investissements complémentaires. Les catégories suivantes d'investissements sont probablement les plus importantes, comme indiquées dans le tableau ci-dessous.

### **5.5 Les domaines d'investissements prioritaires**

Un nombre d'interventions prioritaires et d'actions ont été identifiées dans les trois sous-secteurs et dans chaque pilier du PDDAA. Ces interventions sont détaillées dans le Plan d'action du NEPAD pour le développement de la pêche et de l'aquaculture africaine (2005). Dans cette section, ces priorités sont regroupées selon les domaines et les catégories d'investissements. Les besoins indicatifs en ressources sont formulés dans chacun des horizons temporels sur 1, 5 et 15 ans. Ceux-ci sont basés sur des estimations globales de chaque situation typique, et peuvent seulement servir d'indicateurs pour faire avancer un secteur aussi divers que dynamique. Une plus grande collaboration entre les composantes individuelles, les cas et les processus est nécessaire pour parvenir à des plans détaillés d'investissement aux divers niveaux gouvernementaux et

#### **Rôle du NEPAD dans la mise en œuvre du programme des pêches**

Catégorie	Thèmes	Implications
1. Domaines dans lesquels le NEPAD est uniquement responsable et compétent.	Traités inter-gouvernementaux; représentations du commerce mondial d'importance continentale; représentation dans les fora économiques mondiaux; interactions inter-sectorielles ou fonctionnelles régionales; recherche avancée et capacités de formation à travers des centres d'excellence; soutien politique aux réformes sectorielles.	Un nombre limité de fonctions spécialisées intervient à ce niveau. Le NEPAD devra mobiliser des ressources afin d'assumer ces fonctions; l'interaction avec les agences sous-régionales et nationales est primordiale pour l'efficacité et le bien-fondé du programme.
2. Domaines dans lesquels le NEPAD joue un rôle important d'échange, de facilitateur et d'orientation.	Développer et communiquer les perspectives régionales sur les ressources, le développement, et les indicateurs économiques; identifier les intérêts communs, organiser la recherche et les initiatives de développement, promouvoir et coordonner le renforcement des capacités, développer et promouvoir de meilleures approches de formulation des politiques, la mise en œuvre, la gestion et l'application technique.	Les fonctions avec un rôle du NEPAD clairement défini; coordination étroite avec les CER; soutenues principalement à travers des programmes spécifiques et des initiatives en réponse au facteurs externes ou internes au secteur. L'objectif à long terme pourrait être celui de ramener les capacités à un niveau inférieur afin de permettre une flexibilité continue dans les réponses du NEPAD.
3. Domaines dans lesquels le NEPAD n'a pas de rôle spécifique à jouer; où la responsabilité et la capacité se trouvent ailleurs.	La gestion, l'investissement et le renforcement des capacités à l'échelle locale, nationale et sous-régionale; bilatérale et l'interaction entre les CER sur l'accès aux ressources, le commerce, l'investissement; le suivi local national et sous-régional, les négociations politiques, la planification et la responsabilité.	Peut seulement être valable là où la catégorie (2) peut supporter les actions de niveau inférieur - besoin d'une bonne communication pour véhiculer les besoins et les réponses, d'excellents canaux de renforcement des capacités afin de soutenir la subsidiarité.

Catégories et sources d'investissements			
Catégorie	Applications typiques	Instruments financiers	Critères d'allocation
Investissements dans les biens publics	Politiques, système juridique, gestion sectorielle, suivi et contrôle, recherche et développement des connaissances.	Revenus des budgets nationaux, soutien budgétaire direct étranger, assistance technique externe.	Politique nationale, examens du budget, propositions de programmes.
Développement de l'infrastructure - physique - renforcement des capacités	Transport, services, ports et activités portuaires, centres de recherche et de démonstration. Formation et développement des compétences.	Capital national et revenus budgétaires; emprunts au secteur public, prêts multilatéraux, initiatives de financement privé.	Des arguments sectoriels plus larges, objectifs de politique nationale, recettes comparatives.
Investissement commercial - petite échelle - grande échelle	Capacité physique et capital de production pour: vaisseaux, équipements, installations de pêches, usines de transformation; développement du marché; services, suivi, gestion sanitaire, conseil..	Petite échelle: micro-finance, unions de crédit, capital propre. Grande échelle: stocks, banques et capital d'entreprise. Tous soutenus par le financement national ou international; le secteur artisanal pouvant être soutenu par l'aide au développement, etc.	Dépendant des règles régissant l'octroi de crédit, par les titres, des recettes, qualité de la proposition; certains fonds peuvent être destinés à des initiatives spécifiques.
Investissement social	Promotion et soutien de la société civile et des «agences intermédiaires», promotion du programme de développement social.	Budgets nationaux, fonds internationaux, contribution des ONG/ entités, donateurs.	Questions urgentes; recours aux problèmes sociaux, potentiel de produire des impacts.

des entreprises. La première priorité du NEPAD sera en effet celle de faciliter le développement de ces plans.

#### 5.5.1 Compétences humaines et institutionnelles

Les domaines d'investissements prioritaires:

- établir des structures, des réseaux et des procédures à l'échelon national, local et régional pour une meilleure gestion du secteur et une gouvernance responsable avec une définition claire des rôles des secteurs public et privé et de la société civile;
- renforcer les capacités des planificateurs et des gestionnaires pour une meilleure planification de l'investissement, en appliquant les approches détaillées de la valeur économique;
- améliorer les cadres politiques et juridiques afin d'accroître les revenus de développement des sociétés de pêche africaines; y compris l'examen du cadre fiscal, des accords internationaux de commerce et des conventions d'accès de la flotte;
- promouvoir les organisations de producteurs, y compris les petites et moyennes entreprises, et faciliter leur accès aux services financiers, au savoir-faire et à l'infrastructure;
- concevoir des approches d'investissement publiques/ privées;
- améliorer l'intégration des investissements dans les pêches et les recettes dans les comptes nationaux et les procédures de planification à tous les niveaux du gouvernement;
- édifier une capacité technique et de gestion dans ce secteur aussi diversifié.

#### Estimations des ressources nécessaires

(millions de dollars EU):

Domaine d'investissement	Sur un an	Sur 5 ans	Sur 15 ans	Moyenne annuelle
Compétences humaines et institutionnelles	700	2.600	3.700	308

#### 5.5.2 Outils de gestion et mise en oeuvre

Domaines prioritaires d'investissements:

- concevoir et utiliser des approches de gestion collégiale de l'écosystème dans les activités de pêche continentale et maritime;
- renforcer les capacités des parties prenantes importantes impliquées afin de développer et mettre les plans de gestion en oeuvre en intégrant les structures locales, nationales et d'écosystème;
- concevoir et utiliser un cadre de politique et d'outils fiscaux cohérent en vue d'une gestion saine du secteur;
- renforcer les capacités au sein de toutes les parties prenantes afin de remplir les fonctions de gestion du secteur de l'aquaculture;
- identifier les situations nécessitant une amélioration, concevoir et faire usage des stratégies sociales et économiquement viables;
- définir et utiliser des pratiques adéquates dans l'accomplissement des fonctions de gestion du secteur; par exemple la productivité, la qualité des ressources, des parties ayant des intérêts, l'efficacité et le rendement économique.

### Estimations des ressources nécessaires

(millions de dollars EU):

Domaine d'investissement	Sur un an	Sur 5 ans	Sur 15 ans	Moyenne annuelle
Instruments de gestion et de mise en œuvre	490	2.450	4.900	408

#### 5.5.3 Augmentation et rendement durable la production

Domaines prioritaires d'investissements:

- accroître la capacité pour une meilleure capture durable en investissant dans la gestion, la gouvernance, l'infrastructure et les technologies dans un contexte de plans de gestion concertés;
- identifier et promouvoir les opportunités d'amélioration de la pêche;
- accélérer la croissance de l'aquaculture artisanale et industrielle en utilisant une approche rationnelle commençant par les zones de priorité de la croissance et de l'innovation actuelles;
- créer un environnement favorable à l'investissement du secteur privé de la pêche artisanale à la pêche industrielle;
- établir des références, des normes et des protocoles pour une production accrue et soutenue dans les principales zones de pêche.

### Estimations des ressources nécessaires

(millions de dollars EU):

Domaine d'investissement	Sur un an	Sur 5 ans	Sur 15 ans	Moyenne annuelle
Accroître et améliorer la production	300	4.100	11.300	942

#### 5.5.4 Développement et valeur ajoutée

Domaines prioritaires d'investissements:

- améliorer la compréhension de la valeur économique des produits de l'aquaculture et réaliser des plans d'investissement cohérents dans tous les secteurs concernés;
- réduire les pertes économiques et nutritives sur les produits de l'aquaculture et leurs dérivés, développer les infrastructures des transports, initier le développement de l'entreprise, des politiques, des normes et des technologies;
- renforcer les politiques commerciales et les règles ainsi que les normes sur la qualité afin d'encourager le commerce de l'aquaculture vers la clientèle des marchés domestiques, régionaux et internationaux;
- améliorer la valeur des produits de l'aquaculture et les chaînes de production à travers des investissements

dans le secteur des industries performantes, les infrastructures et les services;

- mettre sur pied des partenariats public-privé efficaces destinés à l'investissement dans le développement du marché des produits de l'aquaculture africains dans les régions et au niveau international.

### Estimation des ressources nécessaires

(millions de dollars EU):

Domaine d'investissement	Sur un an	Sur 5 ans	Sur 15 ans	Moyenne annuelle
Développement et valeur ajoutée	200	2.600	7.400	617

#### 5.5.5 Partage des bénéfices

Domaines prioritaires d'investissement:

- concevoir et faire usage d'approches pratiques garantissant l'accès des pauvres aux ressources et aux services du secteur, y compris les régimes juridiques d'accès, les services juridiques et davantage de responsabilités institutionnelles sur le plan local et national;
- renforcer l'intégration des produits de l'aquaculture dans les initiatives de sécurité alimentaire de la région, y compris les programmes de cantines scolaires et les programmes de développement rural dans les régions à risques alimentaires et hydriques;
- renforcer les capacités des entreprises artisanales et celles des femmes entrepreneurs afin qu'elles profitent plus des opportunités commerciales qu'offre un secteur en pleine expansion;
- encourager la participation des organisations de la société civile en charge de la gouvernance et des procédures de gestion;
- améliorer la compréhension des bénéfices des produits des pêches et de l'aquaculture pour le développement humain, développer et mettre en œuvre des programmes d'investissements ciblant les populations vulnérables.

### Estimation des ressources nécessaires

(en millions de dollars):

Domaine d'investissement	Sur un an	Sur 5 ans	Sur 15 ans	Moyenne annuelle
Partages des profits	500	3.300	5.800	483

#### 5.5.6 Apprentissage et échange des connaissances

Domaines prioritaires d'investissement:

- améliorer le flux d'information et les leçons des meilleures pratiques dans le secteur et entre les diverses parties prenantes à l'échelle locale et régionale;

<b>Résumé des besoins d'investissement en dollars EU sur 15 ans</b>				
<b>Composante</b>	<i>millions de dollars EU</i>			
	<b>Sur un an</b>	<b>Sur 5 ans</b>	<b>Sur 15 ans</b>	<b>Moyenne annuelle</b>
Capacité humaine et institutionnelle	700	2.600	3.700	247
Instruments de gestion et de mise en oeuvre	490	2.450	4.900	327
Maintien et accroissement de la production	300	4.100	11.300	753
Développement et amélioration	200	2.600	7.400	493
Partage des bénéfices	500	3.300	5.800	387
Apprentissage et échange de connaissances	200	1.400	2.200	147
<b>TOTAL</b>	<b>2.390</b>	<b>16.450</b>	<b>35.300</b>	<b>2.354</b>

<b>Estimation des ressources nécessaires</b> <i>(millions de dollars EU):</i>				
<b>Domaine d'investissement</b>	<b>Sur un an</b>	<b>Sur 5 ans</b>	<b>Sur 15 ans</b>	<b>Moyenne annuelle</b>
Apprendre et échanger les connaissances	200	1.400	2.200	183

- mettre en place des programmes de promotion pour le transfert et l'adaptation des compétences et les technologies existantes de secteurs et régions variés pour des résultats immédiats;
- créer un environnement de savoir et d'apprentissage, avec un processus et des indicateurs clairs de suivi des performances des investissements du secteur et leurs implications socio-économiques et environnementales;
- renforcer les capacités d'application de la recherche et des connaissances de la région dans les domaines clé affectant la durabilité à long terme de la croissance

sectorielle, y compris la productivité, la transparence dans la gestion des ressources, la gestion de l'eau, les technologies, les changements climatiques, les marchés et la gouvernance.

## 5.6 Résumé des ressources nécessaires et des types d'investissements

Le total des ressources requises est de l'ordre de 35,3 milliards de dollars sur 15 ans et avoisine 2,4 milliards de dollars EU par an. Presque la moitié de cette somme, approximativement, 1,246 milliards de dollars devrait directement être investie dans la chaîne de production (composantes "production" et "valeur") et proviendrait principalement des investisseurs du secteur privé. L'investissement dans les biens publics mettra l'accent sur les changements politiques et institutionnels à travers les composantes du secteur en vue d'attirer et d'orienter de plus grands investissements par le secteur privé et des tierces agences.